Le Jura et les Seychelles : similitudes entre deux mondes différents

Autor(en): **Jeanbourquin, Maxime**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **86 (1983)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684895

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le Jura et les Seychelles, similitudes entre deux mondes différents

par Maxime Jeanbourquin

Un séjour d'une année à l'étranger paraît bien éphémère comparé aux trois ou quatre ans d'exil consentis habituellement par les coopérants. La courte durée de l'engagement des premiers collaborateurs envoyés par le canton du Jura à l'étranger s'explique. D'une part, la coopération que le nouveau canton établit avec le tiers monde en est à son point de départ. D'autre part, la République des Seychelles désirait obtenir du Jura des enseignants pour pallier, à court terme, un manque de personnel qualifié dans l'enseignement du français, au niveau supérieur de l'école primaire.

La présence des coopérants jurassiens aux îles Seychelles est donc le fruit de l'esprit d'ouverture au monde inscrit dans la Constitution de notre canton. Pour rendre hommage aux Jurassiens de bonne volonté qui en ont voulu ainsi, nous consacrons notre propos à illustrer les similitudes qui rapprochent ces îles lointaines de notre région. Elles existent, assez nombreuses et, après quelques semaines de dépaysement et d'adaptation, nous les avons découvertes dans les domaines les plus divers, au gré des mois et des événements. Nos douze mois de séjour ne nous ont pas permis de pénétrer en profondeur l'âme du peuple seychellois. Néanmoins, nous l'avons pressentie sous de multiples facettes, dans le monde des enfants notamment, ainsi qu'aux Cannelles, le village où nous avons vécu.

MÊME ÉLAN VERS LA LIBERTÉ

La détermination avec laquelle le peuple seychellois veut prendre en main son développement nous rappelle celle des Jurassiens fermement décidés à se gouverner eux-mêmes. Cette attitude volontaire s'accentue dans ces îles depuis la Révolution du 5 juin 1977 par laquelle les Seychellois concrétisent leur désir d'assurer au pays un développement autonome dans un système socialiste.

Les dirigeants de cette république mettent tout en œuvre pour amener la population à assumer ses responsabilités et pour l'aider à comprendre les mécanismes économiques et politiques qui l'ont maintenue deux siècles durant en état de dépendance.

L'expression populaire de la liberté et de sa conquête se conjugue de façon identique aux Seychelles et dans le Jura: rassemblement autour d'un drapeau aimé, création artistique, étude et analyse de l'histoire locale. Cette dernière mérite que nous nous y arrêtions, tant elle présente de points de convergence avec la nôtre.

COÏNCIDENCES DANS L'HISTOIRE

Contrairement au Jura, les Seychelles n'ont pas de population aborigène. Jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe siècle, cet archipel éloigné de plus de mille kilomètres de tout continent a été désert. Repérées par les navigateurs au début du XVIe siècle, ce n'est que deux cent cinquante ans plus tard que les Seychelles devinrent habitées de façon permanente par un groupe de colons français. Ceux-ci se rendirent en Afrique orientale et en ramenèrent quelques dizaines d'esclaves pour faire fructifier une terre chaude, mais (et) rocailleuse.

Dès lors, l'histoire des Seychelles et celle du Jura vont connaître d'étonnantes similitudes malgré un contexte humain et géographique absolument différent.

En 1756, les Français plantent sur un roc de Mahé, l'île principale des Seychelles, une grosse borne appelée la Pierre de Possession, sur laquelle sont gravées trois fleurs de lys, symbole de la monarchie française. Curieuse coïncidence, les mêmes fleurs apparaissent sur les hautes bornes limitant la France et notre pays, l'Evêché de Bâle, au XVIIIe siècle. Bien que distants de plusieurs milliers de kilomètres, les Seychelles et le Jura achèvent ce siècle sous la même domination, celle de la France révolutionnaire.

Les clubs révolutionnaires de l'Ile de France (aujourd'hui Ile Maurice) exercent aux Seychelles le même genre d'influence, mais avec moins d'intensité, que ceux de Porrentruy ou de Delémont dans l'Evêché.

Les principaux événements qui jalonnent le siècle suivant se ressemblent. En 1814, une année avant le rattachement du Jura au canton de Berne, les Seychelles sont attribuées à l'Angleterre par le Traité de Paris. Là-bas comme ici, les habitants du lieu ne sont pas consultés au sujet de ce changement de souveraineté, qui place ces deux terres francophones sous une administration de langue étrangère. Notons que les Seychellois s'expriment en créole à vocabulaire français. Une vingtaine d'années plus tard, les deux régions marquent

un bon point vers l'instauration d'une démocratie réelle: l'abolition de l'esclavage au cœur de l'Océan Indien correspond à peu près à la révolution libérale de 1831 à Berne et dans le Jura.

Pendant un siècle et demi, les Seychelles et le Jura ont été des terres sans autonomie, habitées par des gens empêchés de gérer leurs propres affaires. En 1948 survient, de part et d'autre, un événement déterminant pour la conquête de l'indépendance. Aux Seychelles, on organise pour la première fois des élections législatives au cours desquelles l'éligibilité des Seychellois est reconnue. Chez nous, on fonde le Rassemblement jurassien, mouvement dont la lutte aboutira à la création du canton du Jura. Trente ans plus tard environ, alors que l'Assemblée constituante jurassienne établit la charte du nouveau canton, l'Indépendance nationale est proclamée aux Seychelles. Cette nouvelle république confirme son autonomie par la Révolution du 5 juin 1977, dont nous avons parlé plus haut.

PETITES RESSEMBLANCES ENTRE DEUX POPULATIONS BIEN DIFFÉRENTES

Le climat équatorial et l'insularité de ce pays ne doivent pas nous faire perdre de vue l'origine française de ses habitants qui explique certaines analogies entre ce pays et le Jura.

Les patronymes des Seychellois sont surtout français, la majeure partie de la population d'origine africaine s'étant vu attribuer des noms ou simplement des prénoms dans cette langue. Ainsi rencontrons-nous là-bas des noms qui nous sont tout à fait familiers: Adam, Michel, Morel, Robert, et tant d'autres bien répandus chez nous, sans parler des prénoms qui confirment davantage encore cette parenté.

Cette similitude devient plus amusante quand on découvre, tout par hasard, que ces gens se gratifient, à l'instar des Jurassiens, de jolis sobriquets suscitant, lorsqu'ils sont prononcés, une certaine susceptibilité bien connue dans nos villages! La présence de nombreuses familles du même nom justifie généralement l'usage de ces surnoms qui permettent de distinguer des personnes homonymes à leur aspect physique, à leur métier ou à quelque petit défaut personnel. Les Seychellois s'étiquettent aussi d'après le village où ils sont établis. Ces surnoms trouvent leur origine dans le milieu naturel, le plus souvent dans la faune de la mer. A Anse aux Pins, où nous avons enseigné, habitent les marares (nom créole d'un poisson à chair comestible); à Cascade, le village voisin, vivent des «palourdes», petits molusques bivalves dont les Seychellois font un bouillon délicieux. De ces sobriquets fusent des jeux de mots qui amusent la population, adultes et enfants. Par exemple: «Cet

homme a épousé une femme légère», c'est-à-dire une habitante de Cascade (pas lourde!). Les jeux de mots, en créole «zédmots» sont très fréquents et ont libre cours dans cette population d'un naturel jovial.

Aux Seychelles, la vie quotidienne rappelle beaucoup celle du bon vieux temps, chez nous; les quelques loisirs que laissent les pénibles travaux de la terre et du ménage se vivent à «la cour». Ce nom, désignant le domicile, souligne l'importance du temps passé dehors, devant «la case», la maison proprement dite, qu'elle soit de bois, de tôle ou de brique. C'est le foyer, à l'ombre de ces grands arbres dont les fruits (mangues, fruits à pain, jamalaks, etc...) constituent la richesse de chaque famille. Récits, contes anciens, petits cancans — ce terme existe en créole — parties de domino ou de loto représentent les divertissements dominicaux les plus fréquents des Seychellois. Il arrive même que l'on chante en français des romances aux origines lointaines et tout empreintes de fatalité, sans toutefois connaître la langue de Voltaire! Avec l'apparition de l'autobus et de la voiture particulière, on assiste de plus en plus, le dimanche, au va-et-vient des citadins avides du pique-nique suivi d'un bain de mer sur les merveilleuses plages de Mahé. Abritant des petits groupes de personnes qui dégustent des poissons grillés, les cocotiers de l'Océan Indien nous rappellent singulièrement les sapins francs-montagnards colonisés chaque été...

JEUX D'ENFANTS, COMME CHEZ NOUS PARFOIS...

Faute d'appareils ménagers, les services des enfants et des vieilles gens sont requis quotidiennement. Balayer la cour, arroser le potager, cueillir ou gauler des fruits, décortiquer et râper des noix de coco, acheter et nettoyer le poisson, aller chercher l'eau si on ne l'a pas courante chez soi, voilà, parmi d'autres, les tâches réservées aux enfants en plus de leur journée d'école. Le temps réservé aux loisirs est si court qu'on ne s'étonne guère de constater que la moitié des grands écoliers ne savent pas nager dans ce pays où nulle terre ne se situe à plus de cinq kilomètres de la mer. Fort heureusement, on vient d'introduire l'enseignement de la natation dans le programme scolaire.

Des distractions toutes simples occupent les enfants partout nombreux comme l'illustre le vocable créole, «band marmaille», signifiant les gosses. Jeux d'adresse consistant en différentes figures à dessiner au sol en jetant des petites pierres, jouets rudimentaires fabriqués ou bricolés avec peu de choses, cerceaux, roues en bois munies d'un système de direction dont les pignons sont de simples capsules de chopines, cordes à sauter faites de solides lianes... Les jeux de balle apparaissent de plus en plus, car l'Etat encourage la pratique des sports d'équipes.

Une grande surprise me saisit un jour: alors que je surveille les écoliers pendant la pause, je rencontre un groupe d'adolescents disputant une partie de billes. Des souvenirs d'enfance me reviennent à l'esprit à mesure que la partie se déroule. Les règles ordonnant le jeu à Anse aux Pins correspondent exactement à celles qui prévalaient aux Bois quand, jadis, je jouais moi-même aux billes. Ces jeunes Seychellois jouent au carré et à la poursuite de la même manière que les Jurassiens!

La même loi et le même sérieux président à ces joutes enfantines là-bas comme ici, personne n'a encore expliqué l'origine de ces jeux et dans quelles circonstances les Seychellois les ont adoptés. Passe-temps des premiers colons ou petit divertissement apporté au siècle dernier ou au début de celui-ci par les missionnaires soucieux de distraire une jeunesse souvent oisive encore marquée par le cauchemar de l'esclavage?

ENTRE CIEL ET MER...

Originaire de trois continents, le peuple seychellois rassemble les cultures et les coutumes issues d'horizons bien différents. Les liens de parenté que nous avons tenté de dégager entre notre région et ces îles lointaines rapprochent symboliquement notre Jura de l'Afrique et de l'Asie vivante aussi dans cette même population insulaire, exempte de racisme.

Comme les oiseaux de toute espèce, venus de partout, le font depuis des siècles, peut-être des millénaires, des hommes et des femmes de races diverses se sont établis sur ces îles minuscules disséminées dans l'infini de l'océan; en dépit des difficultés propres à notre condition humaine, ces gens essaient depuis quelques années de construire une république fondée sur le partage des biens et des responsabilités. C'est ce petit pays que le Jura a découvert en ouvrant sa fenêtre.

Maxime Jeanbourquin